

Vendredi 21 décembre 2007

Bonjour à tous,

l'AMUF et Samu de France ont décidé de se jeter les premiers dans la grève qui débutera le 24 décembre à 20h. Je vous ai envoyé les modalités de la première semaine de grève, il faut considérer cette étape comme une mise en bouche. Ensuite le mouvement se durcira avec entre autres, avec passage de l'assignation à la réquisition.

J'ai rencontré il y a dix jours Michel Dru et James Brodeur du SNPHAR et du SMARNU. Nous faisons tous partie de la FPSH (fédération de la permanence des soins hospitalières) de création récente. Les anesthésistes ont l'intention de rejoindre le mouvement, leur impact est majeur sur l'activité hospitalière quand seulement l'activité urgente est assurée, l'activité programmée étant différée.

Quelques éléments de revendication :

- lors de sa prise de la présidence européenne en juin, la France a l'intention de faire réécrire la DE sur le temps de travail des médecins. Le piège sera alors une véritable chausse-trappe, le verrou de sécurité européen sautant.

- Pour différents raisons, bonnes ou mauvaises, le TA existe, il est impératif de le définir de façon homogène sur l'ensemble du territoire. Pour cela, il faut sortir de la logique inique des plages additionnelles en définissant simplement des heures additionnelles. Ces heures additionnelles sur la base du volontariat doivent être intégrées aux obligations de service et payées au tarif de l'heure de jour, heure pour heure, sans déduction.

- le tarif de l'indemnité de sujétion doit être revalorisé dans la logique des métiers à permanence de soins hospitaliers. La PDS hors de l'hôpital atteint de coûts faramineux sans que nous en voyons le résultat dans nos services.

- les heures entre 39 et 48 heures doivent être identifiées comme heures supplémentaires et payées comme telles.

- la notion de demi-journée sans durée définie devient obsolète.

- le CET doit être immédiatement négocié, notamment, avec la notion d'abondement de trimestre pour la retraite.

- l'ensemble du dispositif doit être appliqué de façon transparente et homogène à l'ensemble des hôpitaux, sans formulations qui prêtent à interprétation.

- de plus, pour les urgentistes, nous demandons la reconnaissance de la qualité du préhospitalier et les moyens qui lui sont nécessaires, avec un 3SM n'échappant pas aux règles des bonnes pratiques définies par la société savante d'urgentistes (SFMU).

Je vous demanderais, si vous le pouvez, de me faire parvenir l'état des grévistes de vos services.

Cette première semaine est un starter majeur pour faire aboutir nos revendications qui permettront de maintenir une attractivité de qualité pour le fonctionnement de nos structures au service de la population auvergnate.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

didier storme